

Ferney-voltaire Sylvage

N° 56 Juillet-Septembre 2021

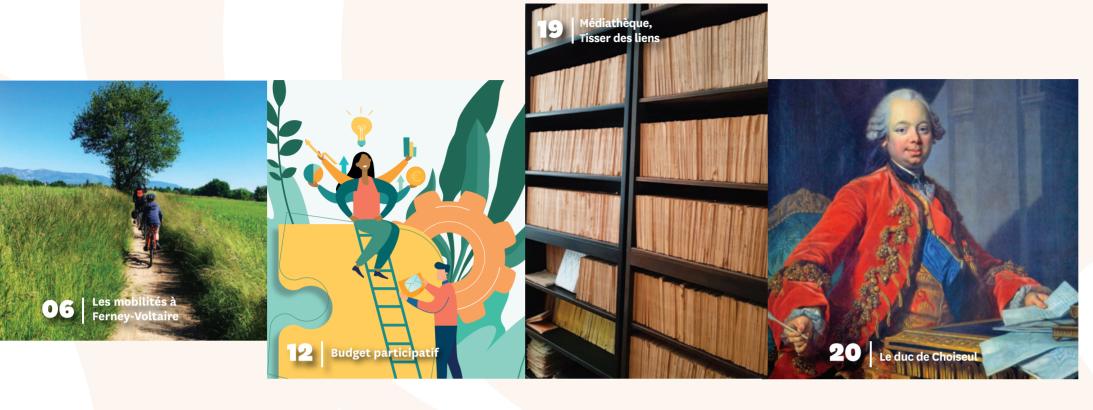


à Ferney-Voltaire



Focus sur Budget participatif **Médiathèque** Tisser des liens Il était une fois Le duc de Choiseul

Édito Sommaire



Sur le vif

Grand angle

Les mobilités à Ferney-Voltaire

- ► Les transports en commun P.8
- ► Priorité aux mobilités douces P.10
- ► Pour mieux cohabiter, ralentissez! P.11

Focus sur

Budget participatif: votez pour vos projets favoris

Géolocalisation

16 Vie locale

- ► Économie Lame nature -Blacksacred tattoo lounge P.16
- ► Associations Don de sang Il était une fois une marionnette P.17
- ► Intercommunalité Une nouvelle déchèterie-ressourcerie dans le Pays de Gex P.18
- ► Médiathèque Tisser des liens P.19

Il était une fois

Le duc de Choiseul

Expression politique

Vie pratique

N°56

septembre 2021



Journal municipal de Ferney-Voltaire. Directeur de la publication : Daniel Raphoz Responsable de la publication : Matthieu Clavel. Rédactrice en chef : Aline Groley. Photo couverture : Ville de Ferney-Voltaire. Crédit photos : Ville de Ferney-Voltaire, Vélorution Pays de Gex. Shutterstock, EFS/ Frédéric Maigrot, Il était une fois une marionnette, Pays de Gex agglo, Sarah Guyot Dupont/ CMN. The metropolitan Museum of Art. DR

Ont participé à ce numéro : Florence Ducret, Camille Malatrait, Aline Morel, Khadija Unal, Natacha Vogelsperger

durablement, certifié PEFC, 8 000 exemplaires.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan. Impression: Imprimerie Gonnet, labellisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées juillet août



Daniel Raphoz maire de Ferney-Voltaire

Y'a d'la joie !!!

Comme le chantait Charles Trenet, avec l'arrivée de l'été, « v'a d'la joie, bonjour, bonjour, les hirondelles! - Y'a d'la joie, dans le ciel par-dessus le toit - Y'a d'la joie, et du soleil dans les ruelles », et cela nous fait un bien fou de redécouvrir la convivialité, la beauté des rapports humains.

Dans notre commune, cela s'est d'abord traduit par le retour du jeu d'échecs géant en extérieur à la Maison Saint-Pierre dès le mois de mai pour offrir à chacun d'entre nous un nouvel horizon. Cette renaissance s'est poursuivie avec les déambulations musicales pour la Fête de la musique et avec Voltaire un Soir, alternative à la Fête à Voltaire, pour répondre là encore aux restrictions imposées par l'État. Cet engouement pour vivre ensemble des moments chaleureux va se décliner tout l'été avec la Saison estivale, regroupant toutes les activités culturelles de votre ville (concert en plein air, cinéma en plein air, balades nocturnes, spectacles pour enfants, activités de l'Espace de vie sociale communal et de la médiathèque municipale, sans oublier les traditionnelles visites guidées).

Ce besoin de revivre, plus fort, ensemble, ne doit pas nous faire oublier nos engagements : c'est pourquoi l'enjeu de la mobilité est la clé de voûte de l'édifice ferneysien en construction. Vos élus, bâtisseurs du Ferney de demain, ont permis que deux grands projets concernant Ferney-Voltaire soient inscrits au Projet d'agglomération n° 4 porté par le Grand Genève auprès de la Confédération helvétique pour investir dans vos déplacements d'avenir : d'une part le projet du tram, qui reliera la place des Nations à Ferney en passant par le Grand-Saconnex et l'aéroport, et d'autre part, le réaménagement de l'avenue Auguste-François Dubois après Mategnin, côté Meyrin, faisant écho aux réalisations de Bois Candide. À cela j'ajouterai notre engagement auprès de nos partenaires institutionnels, tel que le Pôle métropolitain du Genevois français, pour faire émerger des nouvelles formes de mobilité avec les projets d'autopartage (Citiz) et de covoiturage avec des aires dédiées au stationnement et au transit, puisque Genève veut limiter la place de la voiture.

Enfin, je souhaite rendre grâce aux idées et à la participation citoyennes car, à travers le budget participatif, neuf projets portés par des habitants ont été présélectionnés; mon équipe et moimême partageons beaucoup de ces orientations. Je tiens notamment à saluer ici les propositions des cendriers de ville, de parcours vita en direction des Bois de la Bagasse à partir de l'allée de la Tire, ou encore de l'installation d'espaces de pique-nique dans les parcs, de tables de tennis de table et de tables d'échecs en extérieur.

Sur **le vif**





Dans le cadre du **bicentenaire de la mort de Napoléon I**^{er} le 5 mai 1821, une causerie historique s'est tenue le jeudi 27 mai à la médiathèque Le Châtelard. François-Xavier Verger, administrateur du château de Voltaire, est revenu au travers d'extraits choisis sur le choc que constitua l'annonce de la mort de l'Empereur.

La cour de la Boussole – Espace de vie sociale à la maison Saint-Pierre, accueille depuis le mois de mai **un grand jeu d'échecs.** Les débutants, amateurs ou initiés du « jeu de la dame » peuvent venir pratiquer librement les coups et stratégies qui leur permettront de mettre le roi de leur adversaire échec et mat.







Les associations sportives ont fait preuve d'ingéniosité pour trouver des solutions en extérieur lorsque cela a été possible au cours des derniers mois. Depuis le 19 mai, le centre sportif et le centre nautique ont pu progressivement retrouver leurs usagers.



Sous le soleil du dimanche 30 mai, la caravane de la transition écologique et solidaire a commencé par une balade à vélo suivie d'un pique-nique « zéro déchet » et un ramassage de déchets. Une journée avec les associations APICY, Vélorution Pays de Gex et Éco-pratique.



Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise Covid-19 ont été accueillis au cours des vacances de printemps au centre de loisirs. Ils ont participé au concours « Dessine-moi un aviateur! » organisé par le Détachement air 278 d'Ambérieu-en-Bugey en créant leur avion en papier, ainsi que les décors.

4 www.ferney-voltaire.fr FerneyMag №56 — 5

Grand angle Dans un contexte où les modes de déplacement sont appelés à être modifiés, il faut faire en sorte que le territoire leur permette de cohabiter en toute sécurité et en bonne intelligence. Car la question des mobilités est large, elle traite tout autant des piétons que des cyclistes, des transports en commun (bus, bus à haut niveau de service, tram) mais ne doit pas occulter la place de la voiture.

Les mobilités, enjeux et perspectives

Interview



KHADIJA UNAL
Adjointe aux mobilités,
au transfrontalier,
à l'intercommunalité
et aux grands projets

Quels sont les grands enjeux des mobilités dans la ville?

L'enjeu majeur est de définir la place de chaque mobilité dans une ville déjà construite de 478 hectares, avec un patrimoine historique important. Une vision globale des mobilités permet que l'ensemble se fonde dans l'aménagement urbain de la commune. Afin de répondre aux nouveaux usages, nous travaillons à une étude du trafic pour établir un nouveau plan de circulation prenant notamment en compte les nouvelles voies de transport en commun, la place des vélos et celle des piétons. Nous avançons sur l'établissement d'une liaison complète de mobilité douce de l'est à l'ouest de la ville. Le dossier des transports se dessine, à moyen et à long termes, avec parfois

des travaux au gré des besoins et des opportunités, mais en les inscrivant toujours dans un travail de cohérence. Par exemple, nous réfléchissons à des aménagements de la mobilité pour les chemins des Granges et du Cache Malet, mais les opérations de comptage des véhicules motorisés sont complexifiées du fait de la période Covid-19 : nous prenons le temps d'avoir les bonnes données pour prendre les meilleures décisions concernant cet axe.

Comment ces choix se traduisentils matériellement ?

La mise en place de zones 30 dans

une large partie de la ville est un premier pas. Le Département de l'Ain est l'un des plus motorisés de France selon l'Insee, il faut réfléchir à d'autres moyens de déplacement. Le Canton de Genève a fait des choix forts dans ce sens, et ne va pas nous attendre. Nous défendons donc fermement le maintien de toutes les lignes de transport en commun passant par Ferney-Voltaire, tout en restant attentifs aux tarifs. Le bus à haut niveau de service (BHNS) est d'ailleurs un axe majeur pour le transport en commun dans le Pays de Gex. Néanmoins, je regrette que sur ce dossier porté par le Département de l'Ain, les parkings relais P+R n'aient pas été intégrés tout au long du parcours. La sécurisation des pistes cyclables existantes et leur développement sont aussi importants, tout comme le développement des stationnements pour vélos. Les mobilités se concoivent certes à

l'intérieur de la ville, mais aussi en dehors. L'agglomération en est un partenaire majeur. Son soutien est primordial dans l'arrivée du tram à Ferney-Voltaire, qui est une immense opportunité pour le Pays de Gex. Actuellement, notre certitude est son arrivée programmée pour 2025 au niveau du P47 côté suisse. C'est un travail continu pour permettre son arrivée jusqu'à Ferney-Voltaire, en attendant la confirmation des financements par le Conseil fédéral en 2022. À nous, citoyens gessiens, de nous mobiliser pour promouvoir ce grand projet structurant!

Comment adapter les mobilités aux besoins des usagers ?

C'est un travail de concertation, sur le terrain, pour se rendre compte des difficultés rencontrées par les usagers. Des diagnostics ont été établis avec la commission municipale, l'espace de vie sociale (EVS) ou le Département de l'Ain, afin de réfléchir à la sécurisation des piétons et des cyclistes en ville, en constatant les problèmes rencontrés et en imaginant sur place les modifications envisageables. La commission consultative et citoyenne pour le pacte de transition traitera des mobilités puisque plusieurs engagements de la municipalité s'y rapportent. Nous avons engagé un dialogue avec les acteurs associatifs locaux (APICY, Vélorution Pays de Gex et Fub). Ainsi, de nouveaux arceaux à vélo seront installés cette année. Notre travail est de trouver de nouveaux chemins avec tous les partenaires qui nous entourent.

Grand angle Grand angle

Les transports en commun

La Ville de Ferney-Voltaire est desservie par plusieurs lignes de bus pour des déplacements en toute sérénité. La majorité est gérée par les Transports publics genevois, et une par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le maintien des lignes existantes passant par Ferney-Voltaire est essentiel, puisque c'est un pôle multimodal majeur du Pays de Gex. L'accroissement des fréquences est nécessaire dans les années à venir. Le futur des transports en commun dans le Pays de Gex se dessine d'ailleurs à court terme à travers le bus à haut niveau de service (BHNS), et à moyen terme avec le tram du Pays



Un tram pour le Pays de Gex

Les partenaires du Grand Genève ont signé le 3 juin 2021 le projet d'agglomération 4 (PA4) pour le bassin de vie transfrontalier. Ce document quadriennal permet de proposer à la Confédération helvétique un plan d'investissement en faveur de la mobilité, à hauteur de 520,8 millions de francs suisses pour la période 2024-2027. Les mesures proposées sont uniquement celles dont le degré de maturité a été jugé suffisant.

Parmi les 23 projets d'infrastructures complétés par plusieurs mesures forfaitaires du PA4 se trouve le prolongement transfrontalier du tramway Nations – Grand Saconnex jusqu'à Ferney-Voltaire.

Le Département de l'Ain et la Région Auvergne-Rhône-Alpes étant signataires du PA4, ils soutiennent donc le projet de l'arrivée du tram à Ferney-Voltaire. C'est également le cas de Pays de Gex agglo qui, en tant qu'actionnaire majoritaire, a confié le mandat de la gestion de ce dossier à la Société publique locale Terrinnov (SPL) dans le cadre de son travail sur l'aménagement de la zone d'aménagement concerté Ferney-Genève innovation (ZAC). La Ville et ses partenaires sont donc à pied d'œuvre pour l'arrivée du tram par la douane de Grand-Saconnex, pour un passage via la future place du Jura pour rejoindre les secteurs de Paimbœuf et Très-la-Grange dans la ZAC.

En savoir 🗪

▶ www.ferney-voltaire.fr

du projet

Confédération helvétique : financeur du plan d'investissement en faveur des mobilités

Groupement local de coopération transfrontalière (Cantons de Genève et de Vaud, Ville de Genève, Région de Nyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, Pôle métropolitain du Genevois français): autorités signataires du Projet d'agglomération 4º génération du Grand

Pays de Gex agglo : autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire et maître d'ouvrage du projet de prolongement du tramway à Ferney-Voltaire

SPL Territoire d'Innovation (Terrinnov): aménageur de la ZAC Ferney-Genève Innovation – missionnée par Pays de Gex agglo pour conduire les études préliminaires

Ville de Ferney-Voltaire : porte d'entrée principale du Pays de Gex sur la Suisse et Genève, en vue d'accueillir le tramway

du tramway et la concertation préalable

Transports publics genevois

Ligne F

Raccorde Gex, Ferney-Voltaire et Genève-Gare Cornavin.

• Ligne 66

Relie Thoiry et l'Aéroport de Genève via Saint-Genis-Pouilly, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire.

• Ligne 64

Dessert Ferney-Voltaire (Bois Candide, Planche brûlée et Ferney-Mairie), Prévessin-Moëns et Meyrin (Suisse).

• Ligne NE-Electra

Dessert Ferney-Voltaire au départ de Genève (bus de nuit).

• A5 aérobus

Navette ralliant Ferney-Voltaire à Genève aéroport de bon matin (entre 3 h 30 et 5 h 30 du matin).

► Informations : www.tpg.ch

Région

• Ligne 33

Relie Divonne-les-Bains à Bellegarde-sur-Valserine en passant par Ferney-Voltaire. Les arrêts se situent vers la mairie de Ferney-Voltaire et vers le lycée international.

► Informations : www.ligne33.fr

Les perspectives

Bus à haut niveau de service (BHNS)

La route départementale RD 1005 reliant Ferney-Voltaire à Gex a fait l'objet d'importants aménagements ces dernières années pour permettre notamment l'accueil d'une ligne de bus à haut niveau de

L'espace public a été redessiné dans le but :

- > d'aménager une voie de bus en site propre ;
- > d'améliorer les temps de desserte ;
- > de retrouver une proximité avec les services, les commerces, les logements, à la manière d'un écoquartier.

Le cheminement des piétons

Les piétons sont les usagers les plus vulnérables concernant la mobilité. Les trottoirs sont leur premier rempart de protection à l'égard des véhicules. Un vaste chantier de mise en accessibilité des trottoirs a été mis en place au cours du précédent mandat et se poursuit afin de garantir une sécurité pour tous. Certains points sensibles ont été identifiés lors des différents diagnostics menés par la commission municipale, l'espace de vie sociale et le Département de l'Ain, et une réflexion est en cours pour améliorer les trottoirs existants ou pour en créer là où ils sont absents. La difficulté réside dans le fait de devoir composer avec les rues trop étroites et des configurations complexes dans un centre-ville historique.

Les voies douces sont un autre mode de cheminement pour les piétons, en cohabitation avec les cyclistes. Certaines existent déjà, tandis que d'autres verront le jour grâce aux acquisitions et aux emplacements réservés. De belles balades sont possibles grâce aux chemins piétons et promenades, de l'allée du château au parc de la Tire. Elles pourront se poursuivre le long de l'allée de la Tire jusqu'aux bois de la Bagasse.

En savoir 😝

www.ferney-voltaire.fr

8 www.ferney-voltaire.fr FerneyMag N°56 — 9

Grand angle Grand angle

Priorité aux mobilités douces



catégorie).

prioritaire!

De nombreux aménagements cyclables existent à Ferney-Voltaire et prennent différentes formes : double sens cycliste, voie réservée, piste cyclable...

D'autres aménagements sont prévus pour faciliter et encourager le déplacement à vélo en ville.

En mars 2021, la municipalité a affirmé la nécessité d'inscrire le développement des circulations douces dans le temps. Permettant de définir un programme s'étalant sur plusieurs années, une autorisation de programme concernant le développement des mobilités douces et des liaisons transfrontalières a ainsi été votée, prévoyant un budget de 100 000 € d'investissement par an pour les cinq prochaines années visant le développement des circulations douces. De même, dans les futurs quartiers, la priorité est d'envisager les aménagements piétons et vélos en amont des constructions. C'est notamment le cas de l'écoquartier situé rue Choiseul, où des emplacements ont été réservés aux modes doux le long de la route de Meyrin, participant au projet de trame de mobilité douce transfrontalière reliant l'est à l'ouest de la ville. Le projet « vélo-route » porté par Pays de Gex agglo vise pour sa part à améliorer le maillage de la mobilité douce entre Gex et Ferney-Voltaire, en direction de la Suisse. À ce jour, les travaux de prolongation jusqu'à la douane, dépendant de la SPL, sont suspendus aux négociations avec les propriétaires des terrains concernés.

Quelques règles de circulation pour les vélos

Le double sens cycliste

Les cyclistes peuvent emprunter dans les deux sens certaines rues à sens unique signalées par des panneaux. La commission municipale a par ailleurs décidé de supprimer le double sens cycliste existant dans la rue Condorcet et le chemin Florian, le manque de visibilité et l'étroitesse de ces rues rendant le contresens dangereux pour les cyclistes (voir p. 14).

Stationnement sur les bandes cyclables

Les arrêts et stationnements des véhicules motorisés sur les pistes et bandes cyclables, mais aussi les trottoirs et les passages piétons sont interdits et passibles d'une amende de 135 €. De mauvaises habitudes avaient été prises pendant de nombreuses années par des usagers du marché hebdomadaire qui stationnaient sur la piste cyclable le long de la route de Prévessin le samedi matin. La municipalité a décidé de mettre fin à ces pratiques dès le début de cette année, passant d'abord par une phase pédagogique rappelant les règles aux contrevenants, puis par une phase répressive sanctionnant les récalcitrants.

Chaussidoux: comment ça marche?

Un marquage au sol indique la répartition de l'espace : une voie centrale banalisée pour les automobilistes et deux accotements utilisables par les cyclistes. Lorsque deux voitures se rencontrent, elles se déportent sur les accotements pour se croiser puis se repositionnent sur la voie centrale. En présence d'un vélo, la voiture doit attendre derrière celui-ci avant de reprendre sa place au centre de la voie. À Ferney-Voltaire, la RD78, le chemin de la Planche brûlée et une partie de la rue de Meyrin sont en chaussée partagée.



Le SAS vélo pour patienter en toute

Des SAS vélo sont matérialisés devant les

feux tricolores de la ville. C'est une zone

avancée pour les cyclistes devant un feu

tricolore qui leur permet de démarrer en

toute sécurité, de mieux voir, de mieux être vus

et de respirer moins de gaz d'échappement.

Le fait de mordre sur un SAS vélo pour un

automobiliste est une infraction au Code de

la route (contravention de quatrième

La Grand'rue est une zone de rencontre où

les piétons sont autorisés à circuler sur la

chaussée et ont la priorité sur les autres

usagers. Le double sens cyclable est autorisé

sur cet axe à sens unique pour les voitures.

Grand'rue: le piéton reste

En chiffres

- + de 7 km de pistes et de bandes cyclables actuellement en ville
- + de 15 000 € investis chaque année pour la peinture routière
- 100 000 € d'investissement par an, pour les cinq prochaines années, visant le développement des circulations douces

Pour mieux cohabiter, ralentissez!

Afin d'assurer une meilleure cohabitation entre les usagers de la route et les piétons, de nombreux axes à Ferney-Voltaire sont désormais en zone 30. C'est un espace où la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30 km/h pour l'ensemble des usagers, les cyclistes comme tous les véhicules à moteur (voitures, deuxroues, transports en commun).

Zone 30 et rue limitée à 30 km/h, quelles différences ?

Le panneau d'entrée en zone 30 définit des prescriptions qui s'appliquent à l'ensemble de la zone signalée (axe sur lequel il est implanté et l'ensemble des voies sécantes), jusqu'à ce qu'un usager rencontre un panneau modifiant cette limitation. Par ailleurs, le panneau de limitation de vitesse à 30 km/h ne s'applique que sur l'axe sur lequel il est implanté. La limitation ne concerne donc pas les rues adjacentes et il est nécessaire de la répéter à chaque intersection si besoin.

Où trouver ?

Zones 30

- Chemin de Vireloup
- Avenue des Sports (partie comprise entre l'avenue de Vessy et le rond-point des Sablons)
- Rue de Gex
- Avenue Voltaire
- **Grand'rue** (portion comprise entre la rue de Gex et l'avenue Voltaire)
- Rue Condorcet
- Chemin Florian
- Rue de l'Église
- Chemin de Valavran
- Impasse de l'Ouye
- Rue de Versoix (portion comprise entre le carrefour avec la rue de Genève et le carrefour avec l'avenue du Jura)
- Avenue des Alpes
- Chemin de la Planche brûlée (partie comprise entre le carrefour formé avec la route de Prévessin et le chemin du Champ Rapin)
- Route de Prévessin (portion comprise entre le carrefour formé avec le chemin du Cache Mallet et la rue de l'Église)
- Chemin du Pré Similien

- Chemin des Jargilières
- Rue de Genève (portion comprise entre la rue de Versoix et l'avenue du Jura)
- Avenue du Bijou
- Chemin de Collex
- Avenue des Sablonnières
- Chemin des Mûriers
- Rue de Meyrin
- Chemin du Mont-Blanc
- Rue et allée Victor-Hugo
- Chemin du Levant
- Chemin des FleursRuelle des Jardins
- Chemin de Bois Candide

Axes limités à 30 km/h

- Rue de Versoix (portion comprise entre l'avenue du Jura et l'avenue des Sports)
- Avenue des Sports (portion comprise entre le chemin de Collex et la rue de Versoix)
- Chemin du Champ Rapin
- Chemin de Colovrex
- Chemin du Terraillet

Axes limités à 20 km/h

• **Grand'rue** (portion comprise entre l'avenue Voltaire et la rue de Genève)



À VÉLO, ADOPTEZ DE BONS RÉFLEXES

- > L'usager prioritaire dans la rue reste le piéton!
- > Les règles de priorité s'appliquent aux cyclistes également. Les panneaux stop et cédez le passage ainsi que les feux de signalisation sont aussi présents pour protéger les cyclistes.
- Les limites de vitesse s'appliquent aussi aux vélos. Attention, sur un vélo ou une trottinette électrique, adaptez votre allure.
- > Roulez au pas dans les aires piétonnes.
- > Sur un trottoir, tenez votre vélo à la main.
- > Tendez le bras pour indiquer un changement de direction.
- > **Soyez visible** la nuit et par mauvais temps.
- > Le port de casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et conseillé pour tous.
- > Roulez sans écouteurs.
- > Ne téléphonez pas en roulant.
- > Vérifiez régulièrement l'état de votre vélo, pneus, freins, feux...
- Ne roulez pas trop près des voitures en stationnement et soyez vigilants aux conducteurs de bus et de camions.

10 www.ferney-voltaire.fr

Focus sur Focus sur

Budget participatif:

Votez pour vos projets favoris

Pour le premier budget participatif mis en place par la Ville de Ferney-Voltaire, neuf projets ont été retenus parmi les 38 soumis. Proposés par des habitants, des collectifs et des associations, ces projets participent à la transformation de la ville et à l'amélioration du quotidien. Ils seront soumis au vote populaire dès le 1er août.

Votez dès le 1er août et jusqu'au 30 septembre sur : jeparticipe. ferney-voltaire.fr



Pierre-Marie Philipps, adjoint aux solidarités. à la santé et à la citovenneté

« Nous avons souhaité

mettre en place un budget participatif à Ferney-Voltaire. Notre ville est ainsi la première du Département de l'Ain à proposer ce dispositif. Notre objectif est d'impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie. Par son volet pédagogique, il initie les habitants aux possibilités, mais également aux difficultés de mettre en place des équipements utiles à tous, tout en arbitrant un montant annuel. »



Installer des cendriers dans toute la ville

> Objectif : limiter le nombre de mégots jetés en ville dont les composés toxiques polluent le milieu naturel



Créer un parcours vita entre le parc de la Tire et le chemin de la Bagasse

> Objectif: favoriser l'accès au sport santé



Construire des treilles de vigne en pergola dans le parc de la Tire

> Objectif: pallier le manque d'ombre du parc de la Tire



Installer des espaces de pique-nique dans différents espaces verts de la ville (tables, bancs, poubelles)

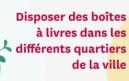
> > Objectif : créer des espaces conviviaux





Installer un parcours d'obstacles (palissade, mur d'escalade, corde à grimper...)

> Objectif: favoriser l'accès au sport et créer un espace permettant l'organisation d'événements sportifs



> Objectif: favoriser l'échange, le partage et le recyclage des livres







Améliorer et sécuriser le terrain de basket du parking du Bijou

> Objectif : créer un espace de sport convivial et améliorer l'existant au niveau du parking du Bijou Placer des tables de tennis de table et des tables d'échecs extérieures en libre-service

> Objectif : créer des espaces conviviaux, ludiques et accessibles à tous





Mettre en place un poulailler partagé sur un terrain communal sous gestion collective d'un groupe d'habitants

> Objectif: sensibiliser la population à l'agriculture urbaine et au fonctionnement collectif, et mettre en place un outil pédagogique pour les plus jeunes

Rappel de la procédure

- 1. Les citoyens soumettent les projets
- 2. Le groupe technique identifie neuf proiets recevables, en fonction des critères suivants :
- > respect du règlement;
- > projet déjà mis en place, en cours ou à l'étude :
- > estimation du coût :
- > faisabilité technique (emplacement. cadre réglementaire).
- 3. Les 3 commissions consultatives, le comité de suivi de l'espace de vie sociale et l'exécutif émettent leurs remarques sur ces projets
- 4. Les projets retenus sont soumis au vote des habitants
- **5.** Les projets remportant le plus de votes dans la limite des 170 000 € seront mis en place

Pourquoi certains projets n'ont pas été retenus?

- · Hors règlement du budget participatif
- > Plus de dépenses de fonctionnement que d'investissement (exemple : l'épicerie solidaire)
- > Budget estimé supérieur à 170 000 € (sécurisation des trottoirs dans un rayon de 2 km autour des écoles)
- > Non déposé par un Ferneysien ou une Ferneysienne
- Déjà mis en place et/ou possible extension de service existant
- > SPA des plantes, bibliothèque des objets...: ce sont des extensions possibles de la zone de troc et de don de La Boussole
- > Ludothèque : la médiathèque dispose déjà d'une ludothèque
- · En cours d'étude ou de mise en place par la municipalité
- > skate park/pumpark

FerneyMag N°56 — 13 www.ferney-voltaire.fr

L'ALLÉE DU CHÂTEAU

Inaugurée le 2 juillet 2021, l'allée du château est terminée. Bordée de 34 tilleuls, cette allée en béton désactivé de 225 mètres de long et 3 mètres de large offre aux piétons un accès au château de Voltaire depuis une placette agrémentée d'une fontaine en pierre rénovée. À l'automne, une haie sera plantée en bordure de cette placette.

LA FIBRE PROCHAINEMENT DISPONIBLE

Les travaux du syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA) pour installer la fibre optique dans l'ensemble des quartiers se poursuivent dans toute la ville. En principe, courant 2022, l'intégralité de la Ville sera équipée.

Plus d'informations sur : www.siea.fr

AVENUE DE VESSY

SÉCURISATION DE L'AVENUE DU BIJOU POUR LES PIÉTONS

L'accessibilité des trottoirs se poursuit sur l'avenue du Bijou. Pour assurer la sécurité de tous, la pose de coussins ralentisseurs au niveau du passage piéton vers l'entrée du parking est prévue.



UNE CIRCULATION FACILITÉE À BOIS CANDIDE

La création d'un rond-point sur le chemin de Bois Candide touche à sa fin. Il permet de desservir les différents parkings de la zone commerciale et d'en fluidifier ainsi la circulation.

DES TRAVAUX D'ENROBÉ AVENUE VOLTAIRE

Dans le courant de l'été 2021, les enrobés seront repris sur l'avenue Voltaire entre la mairie et la Grand'rue afin de réparer la chaussée abîmée.

LE DÉSHERBAGE THERMIQUE NON POLLUANT

La Ville de Ferney-Voltaire s'est dotée de désherbeurs thermiques pour lutter contre les mauvaises herbes, sans polluer les sols. Ces appareils à air chaud pulsé n'ont aucune répercussion sur notre santé ni sur notre environnement. Ils sont utilisés par les services techniques de la Ville principalement pour nettoyer les allées, les bordures et les espaces entre les pavés.

FIN DU DOUBLE SENS CYCLISTE RUE CONDORCET ET CHEMIN FLORIAN

ROUTE DE MEYRIN

Une fois les travaux de renouvellement et de renforcement des canalisations d'eau potable et des eaux usées terminés, la circulation normale pouvant reprendre, le double sens cycliste existant dans la rue Condorcet et le chemin Florian sera supprimé. Il ne sera alors plus possible aux vélos de rouler à contresens pour leur sécurité, ces deux voies n'étant pas assez larges et offrant une visibilité insuffisante pour permettre cet usage.

UN TROTTOIR SÉCURISÉ RUE DE MEYRIN

Afin d'améliorer son accessibilité, le trottoir situé à l'entrée de la rue de Meyrin – depuis l'angle de la Grand'Rue jusqu'au dos d'âne, est réaménagé : quelques places de stationnement sont condamnées pour l'élargir.

<mark>BIEN</mark>TÔT LA FIN DES TRAVAUX RUE DE MEYRIN ET CHEMIN FLORIAN

CENTRE NAUTIQUE

1111111

Les travaux de renouvellement et de renforcement des canalisations d'eau potable et d'eaux usées réalisés rue de Meyrin et chemin Florian par la Régie des Eaux gessiennes arrivent à leur terme. Le syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA) en a profité pour installer des fourreaux pour la fibre optique dans ce quartier. La circulation reprendra bientôt son cours dans ce secteur très passant.



14 www.ferney-voltaire.fr FerneyMag N°56 — 15

1111

CHÂTEAU

MÉDIATHÈQUE

RUE DE VERSOIX

CONSERVATOIRE

CINÉMA

Lame nature

Ouvert en 2019, *Lame nature* allie passions pour les couteaux, pour les longs treks et pour les voyages en terres inconnues. Cette coutellerie propose quelque 120 couteaux et de nombreux articles pour bivouaquer en toute tranquillité.



| Domptez la nature avec un équipement adapté aux grands périples!

Lames d'artistes

«Je propose une variété de couteaux européens à la fois pratiques, artistiques et techniques. Ils sont bien sûr à utiliser dans le respect de la législation en vigueur», explique Fred Estier, propriétaire du magasin. Longues lames noires à double tranchant pour la chasse, haches ou lames épaisses à un tranchant pour les camps et la coupe de bois pour préparer un feu, couteaux à lame fixe ou pliable de petites tailles et de toutes formes; les articles proposés s'adaptent à tous types d'usages. Coup de cœur pour le couteau multifonctions Rescue! utilisé notamment par les pompiers lors d'accidents de transport, il contient un brise-vitre ainsi que plusieurs lames permettant de sectionner des ceintures ou couper des vêtements sans blesser les passagers.

Partir à l'aventure

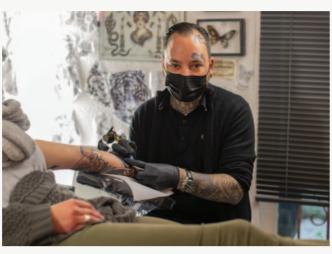
Sacs de trek à multiples rangements, réchauds, gourdes, aliments lyophilisés... Lame nature met l'accent sur les matériaux fiables pour les longs périples. «En me basant sur mon expérience, j'ai rassemblé ici tout ce qui est nécessaire pour être autonome et pour pouvoir appréhender les difficultés. » Ainsi la sécurité et la santé demeurent une priorité. À cet effet, des pansements compressifs, des guides des gestes de survie et de premiers soins, des garrots sont vendus «afin de faire face à toutes les éventualités lorsque l'on est isolé en pleine nature », précise Fred.

Lame nature — 13B chemin du Levant (4e étage)

T 06 48 57 61 37 - www.lame-nature.com

Ouvert du mardi au vendredi de 11 h à 19 h et le samedi de 10 h à 14 h*.

* Horaires susceptibles d'évoluer en raison du contexte sanitaire et des directives gouvernementales.



| Tel un artisan ébéniste gravant sur du bois, Alex encre des motifs éternels sur les corps.

Blacksacred tattoo lounge

Blacksacred tattoo lounge est un salon de tatouage qui a ouvert en 2020. Alex aka Atakx, tatoueur expérimenté, reçoit ses clients dans une ambiance conviviale et décontractée.

Le monde du tatouage

«À 16 ans, j'ai suivi des formations dans le piercing et l'hygiène sanitaire associée à cette pratique. Parallèlement à mon activité de perceur, j'ai toujours dessiné. Puis, incité par un tatoueur, j'ai commencé le tatouage à 21 ans. Une fois lancé, je ne me suis jamais arrêté», relate Alex. Tatoueur depuis maintenant plus de 12 ans, il a commencé sa carrière en sillonnant durant près de sept ans l'Europe, le Canada, la Guadeloupe, s'implantant successivement dans différents salons de tatouage afin d'acquérir de l'expérience et de perfectionner ses techniques. « J'étais un vrai globe tatoueur!» Après avoir officié en Suisse plusieurs années, Alex a installé son salon à Ferney-Voltaire.

Ancrer sa personnalité

Alex aime particulièrement tatouer les motifs floraux et les ornements, tout en mettant à profit sa sensibilité et sa créativité en s'adaptant à tous types de projets. Sa spécialité est le tatouage sur les bras en noir appliqué sur des lignes, des dégradés de texture, des ombrages ou des détails. « Ce que j'aime le plus dans mon métier est le contact humain. Mes clients viennent me parler de leur envie et nous trouvons ensemble le moyen de les concrétiser. Très souvent, les tatouages sont symboliques, car ils racontent l'histoire de la personne tatouée. Une histoire qu'elle gardera gravée dans sa chair toute sa vie. » Tous les deux mois, Alex accueille un tatoueur invité venu des quatre coins du monde et qui apporte un autre style que celui déjà proposé au salon.

Blacksacred tattoo lounge — 30 rue de Genève

T 06 17 73 33 20 - blacksacred-tattoo-lounge.business.site
Ouvert sur rendez-vous du mardi au samedi de 10 h à 20 h*.

Don de sang

L'Établissement français du sang, opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, organise près de 40 000 collectes mobiles par an avec le soutien de la Fédération française pour le don de sang bénévole. La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle du Levant le 3 août prochain.



Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France.

Sauvez des vies, devenez donneur

Le saviez-vous ? Seulement 4 % de la population donne son sang chaque année. Le don de sang est accessible à toute personne âgée de 18 à 71 ans. « Donner son sang est un acte volontaire, solidaire et généreux qui permet de contribuer à constituer une réserve nationale de sang. En donnant son sang, en seulement une heure, on peut sauver trois vies! », explique Laurence Delcroix, chargée de communication de l'Établissement français du sang de Haute-Savoie.

Donner son sang, c'est facile

Testez votre éligibilité avant de prendre rendez-vous en vous rendant sur le site internet de l'EFS à la rubrique « *Puis-je donner mon sang ?* ».

Puis inscrivez-vous en ligne sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr, contactez l'EFS, ou encore rendez vous le jour de la collecte à la salle du Levant. « Sur place, un entretien préalable au don est réalisé par un médecin ou un infirmier afin de s'assurer de l'état de santé du donneur

pour sa propre sécurité et pour celle du receveur », indique Emmanuelle Dequidt, médecin et adjointe au responsable des prélèvements de l'EFS de Haute-Savoie. La collecte se termine par la « Pause A+ », un temps de repos accompagné d'une réhydratation et d'une collation.

Appel général au don

Selon Emmanuelle, « dans le Pays de Gex, la mobilisation des donneurs est très forte. Pour autant, la situation de la crise sanitaire de la COVID-19 a rendu la collecte complexe. » En effet, 10 000 donneurs sont attendus chaque jour en France pour couvrir les besoins nationaux. Si ce nombre n'est pas atteint, les réserves ne sont plus suffisantes. Pour cela, « il est important de donner son sang régulièrement, quel que soit son groupe sanguin ». Pour préserver la santé du donneur, il faut respecter un délai de huit semaines entre deux dons de sang, avec six dons par an pour les hommes et quatre pour les femmes.

Informations:

T 0800 109 900 (appel gratuit) dondesang.efs.sante.fr

Il était une fois une marionnette

L'association Il était une fois une marionnette a pour mission de partager et de faire vivre l'art de la marionnette. Pour cela, elle programme des spectacles pour la jeunesse créés par des compagnies locales, et propose des ateliers de fabrication et de manipulation de marionnettes.

La magie du spectacle vivant

«L'art de la marionnette est fascinant pour l'enfant, car il la voit, telle une poupée, prendre vie par la force de l'imagination», explique Costanza Solari, comédienne, marionnettiste et membre de l'association. Véritables instants de poésie suscitant de vives émotions, les spectacles de marionnettes sont proposés régulièrement au théâtre Micromégas à destination des familles. «Très souvent, l'enfant assiste à son premier spectacle ici, accompagné de sa famille au grand complet qui partage

avec lui ce moment de joie et de découverte », précise Jean-Jacques Merrien, président de l'association. Plusieurs festivals ont lieu durant l'année, notamment au Fort L'Écluse en septembre prochain. L'association intervient aussi dans les écoles et les centres de loisirs de la ville, favorisant ainsi une première approche de cet art auprès des plus jeunes.

Jouer avec les marionnettes

L'association organise tous les lundis soir des ateliers de confection et de manipulation de marionnettes ouverts aux adultes et aux adolescents. Elle prévoit également de créer un nouvel atelier de manipulation de marionnettes réservé aux jeunes dès 10 ans. Pour Costanza, « cet art permet au comédien de sortir de son corps, de jouer à l'abri et d'exacerber sa créativité en modulant sa voix par exemple. Au même titre que l'adulte, pour l'enfant, c'est une occasion inespérée



Retrouvez du 7 au 21 août, les « marionnettes du marché », une série de spectacles au théâtre Micromégas et les 4 et 5 septembre, le festival de la marionnette au Fort l'Écluse.

de s'émanciper de sa timidité, d'imaginer des histoires, de se donner à fond tout en se sentant protégé ». Les dates des ateliers et l'actualité des spectacles sont mentionnées sur le site internet de l'association.

Informations : **Olmarionnettes.fr**

16 www.ferney-voltaire.fr

Une nouvelle déchèterieressourcerie dans le Pays de Gex

Dans le cadre de son plan d'aménagement pour la gestion et la valorisation des déchets, Pays de Gex agglo vient d'ouvrir une déchèterie à Ornex qui sera accompagnée dès septembre d'une ressourcerie pour donner une seconde vie aux objets.

Un espace de gestion des déchets

Ouverte le 19 avril, la déchèterie d'Ornex couvre une surface de 8 500 m² dans la zone d'activités économiques de la Maladière. Avec ses 15 quais aménagés pour accéder aux bennes de tri, elle permet une gestion des déchets optimale. Outre les classiques déchets verts, ferrailles ou gravats, les usagers pourront également déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux. L'accès pour les particuliers reste limité aux seuls résidents gessiens, via leur badge d'accès.



Une seconde vie pour les objets

Jouxtant la déchèterie, une ressourcerie de 2 000 m² devrait ouvrir dès septembre 2021. L'objectif est de collecter et revaloriser les objets pour leur donner une seconde vie et pour les revendre à bas prix. La ressourcerie vise à sensibiliser le public au tri des déchets, à la protection de l'environnement et au développement durable, c'est pourquoi un parcours pédagogique y sera développé, notamment à destination des plus jeunes.

La gestion de la ressourcerie sera assurée par délégation de service public à l'association pour le logement, la formation et l'animation Accueillir, associer, accompagner - Alfa 3A. Cette attribution est directement liée à un objectif de réinsertion sociale par le travail. Une vingtaine d'emplois devraient ainsi être créés pour accueillir les usagers, réparer, valoriser et revendre les objets.

La synergie ne s'arrête pas à la seule déchèterie d'Ornex. Si la proximité permet de mutualiser les moyens, l'ensemble des déchèteries du Pays de Gex alimentera la ressourcerie. À terme, il est prévu qu'elle détourne 400 tonnes de déchets des filières classiques.

Une déchèterie à moins de dix minutes en 2023!

L'objectif du plan d'aménagement pour la gestion et la valorisation des déchets mis en place par Pays de Gex agglo est de proposer un nouveau réseau suffisamment dimensionné pour prendre en compte le flux de déchets des 100 000 habitants actuels du Pays de Gex et faire face à l'évolution à venir de la population ainsi que la nécessité de trier de nouveaux flux. En complément des déchèteries existantes désormais à Ornex et Saint-Genis-Pouilly, le site actuel de Versonnex sera remplacé par deux nouvelles déchèteries à Divonne-les-Bains et Échenevex, tandis que celle de Péron devrait être agrandie, pour avoir cinq sites opérationnels à l'horizon 2023.

Tisser des liens



Le château de Voltaire

Le château de Voltaire a créé un centre de documentation composé d'environ 2000 ouvrages sur Voltaire et sur le patrimoine local, principalement rassemblés par les deux voltairiens Christophe Paillard et Lucien Choudin. Ce fonds s'adresse autant aux enseignants qu'à un public plus large intéressé par cette question. La médiathèque s'est associée au château cette année pour favoriser l'accès à ces collections en les intégrant dans son catalogue en ligne. Les lecteurs de la médiathèque peuvent ainsi réserver ces ouvrages et un système de navette de livres sera mis en place.

Les partenaires institutionnels

- Région Auvergne-Rhône-Alpes:

 la direction régionale des affaires
 culturelles a soutenu la construction de la médiathèque et a fourni ses conseils et son accompagnement pour l'acquisition du fonds.
- L'État : le centre national du livre, dépendant du ministère de la Culture, offre une aide au fonctionnement en soutenant l'achat de livres imprimés.
- Pays de Gex agglo : dans le cadre du réseau Biblios-unies, la communauté d'agglomération met en relation les

La médiathèque Le Châtelard joue un rôle de premier plan dans l'incitation à la lecture. Elle est un outil de développement, d'ouverture, de partage, de participation à la vie culturelle, ainsi qu'un moyen de tisser des relations entre les habitants et la Ville. De nombreux partenariats viennent enrichir ce temple de la culture.

bibliothèques du Pays de Gex (associatives et communales) favorisant ainsi les échanges de pratiques, de lectures, d'actions culturelles entre les différentes structures. Dans ce cadre, le festival Le Pays aux milles passeports a été créé pour offrir une programmation de rencontres culturelles dans ces différentes bibliothèques. Un prix littéraire de territoire est en cours d'élaboration.

- · Le Département de l'Ain
- La direction de la lecture publique met à disposition une large collection de documents (340 000 livres, 38 000 CD, 13 000 vidéos et des outils d'animation) que les usagers de la médiathèque peuvent emprunter sur demande.
- > Le dispositif En scène vise à accompagner la médiathèque dans la sélection de spectacles créés par des compagnies locales avec une aide financière.
- > Graines de lecteurs et Première page sont des programmes encourageant le développement de la lecture auprès d'enfants de 0 à 5 ans.
- Ville de Genève: grâce à une convention de partenariat entre les deux villes, les abonnés de la médiathèque peuvent aussi emprunter des documents dans plusieurs bibliothèques genevoises (municipales et spécialisées).
- Les écoles, les centres de loisirs et le relais d'assistantes maternelles de la ville: contes, cycles thématiques, découvertes... l'équipe de la médiathèque organise différentes actions culturelles conçues en fonction de l'âge des petits participants qu'elle accueille en journée.
- L'espace de vie sociale et le conservatoire: la médiathèque s'associe avec ces deux services de la ville pour proposer des animations hors les murs ou au sein de l'établissement.



Fleur
Broutin,
adjointe à la
culture et à la vie
associative et
événementielle

« Notre médiathèque est un lieu de rencontre aux multiples aspects, agissant sur le développement de la vie culturelle locale grâce à des animations, des débats, des conférences, des expositions, des lectures... Tout cela est rendu possible grâce aux partenariats noués au fil du temps avec les institutions et les associations. »

Les associations

- Les Ateliers buissonniers : pépites scéniques et lectures impromptues.
- Associations voltairiennes : cafés Lumières.
- Association Valentin Haüy: fonds d'ouvrages audio pour les malvoyants.
- Lettres frontière: festival annuel avec des auteurs de notre région et de Suisse romande et rencontres avec les auteurs.
- Association Contrebande dessinée: rencontres avec des auteurs et expositions de bandes dessinées.
- Addictlab Academy, Ateliers d'académie, Encuentro de dos mundos, Ni putes ni soumises,
 Pangloss Labs: travail en synergie avec ces associations ferneysiennes sur des thématiques comme les sciences ou l'égalité des droits femme-homme.

Les problématiques liées aux déchets

Le ramassage des ordures ménagères relève de la compétence de Pays de Gex agglo. Le syndicat intercommunal Sidefage est responsable du recyclage, du compostage et de l'incinération des déchets. Le financement du service public de collecte et de traitement des déchets est assuré par la redevance incitative.

La Ville de Ferney-Voltaire est régulièrement saisie par la population au sujet de l'état des poubelles de recyclage, de la collecte des ordures ménagères et des incivilités. Au quotidien, les agents des services techniques interviennent pour assurer la propreté de ces espaces, ramassant plusieurs centaines de kilogrammes de déchets par semaine autour des poubelles d'ordures ménagères ou de recyclage.

Pour toutes demandes liées aux badges d'accès aux conteneurs, à la réparation ou à l'accès à votre conteneur ou bac roulant, et pour tout signalement concernant les collectes, vous pouvez contacter le service déchets de Pays de Gex agglo :

T 04 50 40 95 00 - www.monservicedechets.com

FerneyMag N°56 — 19

Il était une fois





| Portrait d'Étienne François de Choiseul, d'après Louis-Michel van Loo, collection privée

Le duc de Choiseul

« Homme d'État le plus éminent depuis Richelieu » selon son adversaire William Pitt, Étienne-François de Choiseul-Beaupré-Stainville, duc de Choiseul, fut le principal ministre d'État de Louis XV entre 1758 et 1770. En avril 2021, le conseil municipal a décidé de nommer rue Choiseul une nouvelle rue créée à l'ouest de la Ville depuis le chemin de la Planche brûlée.

Correspondance diplomatique en temps de guerre

près avoir occupé les postes d'ambassadeur à Rome et à Vienne, le duc de Choiseul accéda au poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1758, notamment grâce à l'influence de la marquise de Pompadour, favorite du roi. Le royaume de France était alors engagé dans la Guerre de Sept Ans, débutée en 1756, qui l'opposait, avec son allié l'Autriche, à la Grande-Bretagne et à la Prusse.

En 1759, alors qu'il venait d'acquérir auprès de M. de Budé de Boisy le domaine de Ferney, Voltaire voulait conserver les privilèges liés à sa seigneurie franche, précieux privilège qui en faisait un domaine libre de tous droits envers le roi et envers l'impôt. Par l'intermédiaire de son ami Charles-Augustin de Ferriol d'Argental, il se fit recommander auprès du duc de Choiseul, alors dispensateur des titres et brevets dont Madame de Pompadour était l'ordonnatrice. L'inimitié de la couronne et de la cour à l'égard de Voltaire était alors prégnante, justifiant son exil vers Genève en 1754. Néanmoins, et contre toute attente, le 3 juin

1759, Voltaire écrivit à d'Argental : « J'ai le brevet pour Ferney, plus favorable que je n'avais osé le demander et l'espérer. Si j'avais pu deviner que M. le duc de Choiseul pousserait ses bontés, que je vous dois, jusqu'à parler de moi dans la chambre du roi, j'aurais, moi, poussé l'insolence jusqu'à demander dans le brevet l'insertion des droits de Tournay. » Cette décision trouvait une explication dans les relations amicales que Voltaire entretenait avec Frédéric II, roi de Prusse. Le philosophe usa de la correspondance qu'il entretenait avec celui-ci pour en entamer une autre avec le duc de Choiseul, se faisant l'intermédiaire diplomatique entre eux.

Un homme d'influence

Les traités de Paris du 10 février 1763 et le traité de Hubertsbourg du 15 février 1763 mirent un terme à la Guerre de Sept Ans. Le royaume de France perdit une part considérable de ses colonies américaines, la géopolitique mondiale fut totalement chamboulée et les bilans humains et économiques furent catastrophiques. Dans ces circonstances, le duc de Choiseul devenu secrétaire d'État à la guerre et à la marine, exacerba le sentiment de patriotisme dans l'opinion du peuple, engagea des réformes militaires et reconstruisit la marine. Son retour aux affaires étrangères en 1766 le poussa à réorienter la politique diplomatique en tentant de rétablir la puissance française, notamment via l'annexion de la Lorraine et la relance de la politique méditerranéenne qui se concrétisa entre autres par l'acquisition de la Corse.

Le projet du port de Versoix

La correspondance entre le duc de Choiseul et Voltaire ne se limita pas aux seules questions diplomatiques de la Guerre de Sept Ans. Elle s'étala jusqu'en 1770 et concernait des objets très divers comme des écrits de Voltaire, des affaires en cours au sein du royaume, mais aussi les troubles de Genève.

Dès 1762, de graves troubles sociaux éclatèrent à Genève. Les Représentants, bourgeois, ayant obtenu ce statut par le paiement d'une taxe et pouvant le transmettre à leurs descendants, s'opposèrent aux Natifs, population sans droits politiques et entravée dans ses activités économiques. Le royaume de France fut appelé en tant que médiateur dans le conflit, mais l'édit de pacification proposé fut rejeté. En représailles, le duc de Choiseul décida de contraindre les Genevois en leur interdisant l'entrée et le commerce dans le royaume de France et en les soumettant à un blocus sévère.

La correspondance entre le duc de Choiseul et Voltaire, qui s'étala jusqu'en 1770, concernait des objets très divers, comme des écrits de Voltaire, des affaires en cours au sein du royaume, mais aussi les troubles de Genève.

Dans une lettre du 1er avril 1768. Voltaire termina sa missive au duc de Choiseul par ces mots : « Voilà un compte très exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé ; il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie. Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans votre ville de Versoy, mais il sera mort avant que votre port soit fait. » La dernière phrase faisait référence à un projet qui tenait à cœur au ministre, afin de ruiner économiquement Genève : la création d'une ville portuaire sur le lac Léman qui deviendrait l'entrepôt de toutes marchandises entrant et sortant de France et d'une manufacture horlogère au sein de cette ville. Son choix se porta sur le village de Versoix, situé à l'embouchure d'une rivière et à proximité du domaine de Ferney, sur le territoire du royaume de France. Dès 1767, il confia la planification à l'ingénieur militaire Pierre Joseph de Bourcet qui conçut une

agglomération octogonale à bâtir sur la rive du lac, à quelque centaines de mètres du site médiéval de Versoix-le-Bourg pour permettre la construction du port. Voltaire prit une part active dans ce projet qui voulait mettre en pratique ses idées de tolérance en prévoyant de construire, face à l'église catholique, un temple protestant.

Seuls le port et quelques bâtiments virent le jour. La disgrâce du duc de Choiseul à la cour de Louis XV en 1770 eut raison de son

projet. Appuyés par l'inimitié de la comtesse du Bary, maîtresse du roi, les intrigants Abbé Terray et René-Nicolas de Maupeou réussirent à convaincre Louis XV de renvoyer le duc de Choiseul et de l'exiler au château de Chanteloup. Ce renvoi mit fin à sa correspondance avec Voltaire.

Le traité de Paris de 1815 rattacha Versoix au canton de Genève. Le port Choiseul fut achevé conformément aux plans de l'époque en 1965. La colonie de Natifs qui devait y voir le jour fit la prospérité du domaine de Ferney puisqu'ils s'y installèrent pour y développer l'industrie horlogère.



Étienne François de Choiseul, duc de Choiseul — (1719-1785) The Metropolitan Museum of Art - Sèvres Manufactory

20 www.ferney-voltaire.fr FerneyMag N°56 — 21

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Voilà une année que cette mandature a débuté dans des conditions particulières : un second tour électoral retardé, décalant le début du mandat, et la gestion de crise de la Covid-19, entre confinements et déconfinements.

Malgré cela, la majorité met en œuvre son programme, comme l'atteste par exemple le volet scolaire : le programme de lutte contre le harcèlement a été mis en œuvre avec Ni Putes, Ni Soumises (et sera poursuivi) ; la ville s'est positionnée auprès du Sivom de l'Est gessien et de la commune de Prévessin pour reprendre la gestion directe de l'école intercommunale ; le cahier des charges de la cantine a été revu pour intégrer les circuits courts et la hausse qualitative des produits bio ; des espaces potagers ont été aménagés au sein des écoles ; un processus a été mis en place pour limiter le gaspillage alimentaire grâce au compostage et aux actions conjointes du Sidéfage ; les temps périscolaires ont été revus pour valoriser les découvertes sportives, culturelles, citoyennes et environnementales, et enfin, la ville a agi pour réduire la fracture numérique scolaire par des soutiens de mécènes et sa propre implication dans le plan France relance.

Quatre-vingts pour cent des engagements au niveau du scolaire ont donc abouti en un an. D'autres aspects avancent tout autant, comme l'achat du foncier pour les grands projets de la mandature, la mise en place du budget participatif et des commissions consultatives, ou encore le projet de crèche et de relais d'assistantes maternelles à proximité de l'école Florian. Il ne s'agit que de quelques exemples. Faire de la politique, c'est se situer dans l'action, et non pas seulement dans les discours.

En vous souhaitant une douce période estivale, nous continuerons à tenir nos engagements.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,

Myriam Manni,

Nicolas Krausz

La majorité de demain

L'équipe de Ferney En Grand est heureuse de fêter sa première année d'existence au sein du conseil municipal de Ferney-Voltaire. Grâce à notre mandat d'élus d'opposition, nous avons obtenu des mesures garantissant la transparence et l'ouverture de la vie municipale aux Ferneysiens :

- Création d'une « commission transition » permettant aux citoyens de s'investir directement dans les débats de notre commune - Mise en ligne d'un tableau récapitulatif des actions entreprises par la commune en direction du monde associatif
- Ce sont des avancées qui profitent à tous et dont nous nous félicitons. Elles ne doivent pas masquer le caractère relativement maigre du bilan de la majorité dans de nombreux domaines :
- Grande difficulté à passer de la parole aux actes en ce qui concerne la mobilité douce ou les engagements pris en matière d'infrastructures hospitalières
- Absence totale d'ambition au sujet du rapprochement avec Ornex et Prévessin-Moëns pour répondre aux attentes de notre population en croissance

 Ouant à l'écologie populaire que nous défendons, les élections départementales et régionales sont venues conforter notre

positionnement malgré le scandale de la mauvaise distribution du matériel électoral aux habitants de notre territoire. Notre colistière Myriam Manni a rassemblé autour de sa candidature près de 45 % des voix à Ferney-Voltaire permettant à la liste écologiste aux régionales d'arriver en tête dans notre commune. Nous nous sommes engagés à ses côtés pour porter haut et fort les projets de Ferney En Grand pour la démocratie environnementale, le soutien à la jeunesse et l'installation d'un hôpital public transfrontalier dans notre territoire. Ces combats essentiels sont devenus ceux de l'ensemble des forces progressistes en Pays de Gex. Ils le resteront demain tant que nous n'aurons pas obtenu gain de cause.

Des solidarités se tissent actuellement qui sont les prémices d'importantes mobilisations collectives cet automne. Voyons tous ensemble le Pays de Gex En Grand!

LA FORCE DE L'UNION

Dorian Lacombe

Voilà une année que les élections municipales ont eu lieu et que Daniel Raphoz a été reconduit dans ses fonctions de maire. Nous avons tous attendu l'impulsion des 100 premiers jours du mandat et la mise en œuvre des nombreuses promesses électorales de campagne. Or, aucun projet majeur n'a été lancé jusqu'à présent. Il est vrai que la pandémie a affecté le déroulement de nos vies mais la crise ne doit pas être pour autant synonyme d'inertie. Il aurait été de bon aloi que cette période d'activité réduite eut servi à murir une vision d'avenir pour notre ville. Nous croyons fermement que la mise en œuvre de projets contribue grandement à la reprise économique de notre pays: la commande publique est génératrice de nombreux emplois. A titre de rappel, le taux de chômage à Ferney-Voltaire est de 14 % (presque le double de la moyenne nationale). Il est à croire que le maire et ses acolytes s'intéressent plus à leurs affaires qu'aux problèmes du quotidien des habitants. En effet, la majorité municipale atone a récemment voté les pleins pouvoirs au maire réduisant de facto tout débat démocratique parmi vos élus et la nécessité pour le conseil municipal de se réunir mensuellement.

Nous venons d'inaugurer l'allée du château, nous avons hâte de voir les travaux du BHNS progresser et les projets décidés sous de précédentes mandatures et d'autres collectivités aboutir, d'inaugurer les pistes cyclables annoncées, de décider du parking urbain nécessaire sans évoquer les enjeux de la santé omniprésents lors des dernières élections. Finies les querelles administratives et les élections locales, dorénavant l'ensemble des élus peut travailler en bonne intelligence pour apporter à notre ville cet élan dont elle a besoin. Cet alignement des bonnes volontés avec notamment un élu au conseil départemental de l'Ain ne peut être que positif pour les Ferneysiens. L'avenir se prépare. La « Force de l'Union » fera sa rentrée dans cette disposition. Bonnes vacances!

Contact mairie

► Mairie de Ferney-Voltaire

Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21 mairie@ferney-voltaire.fr www.ferney-voltaire.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h Le vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

- ► Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique 11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16 conservatoire@ferney-voltaire.fr Du lundi au mercredi : 14h-18h Le jeudi : 14h-20h - Le vendredi : 9h-13h
- ► Pôle culturel et événementiel
 Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
 T 04 50 40 18 56 (service culturel)
 T 04 50 40 18 54 (service événements
 et vie associative)

evenements@ferney-voltaire.fr Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► Centre nautique

Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73 centre.nautique@ferney-voltaire.fr Horaires d'ouverture à consulter sur www.ferney-voltaire.fr

► Police municipale

37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40 Du lundi au mardi : 14h-17h Du jeudi au vendredi : 14h-17h

➤ Médiathèque Le Châtelard 23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38 mediatheque@ferney-voltaire.fr Horaires d'ouverture à consulter sur mediatheque.ferney-voltaire.fr

► La Boussole, espace de vie sociale Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève La Borne, 9 avenue des Alpes T 09 67 81 92 74

evs@ferney-voltaire.fr Horaires d'ouverture à consulter sur www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur la page Facebook : www.facebook.com/

www.facebook.com/ VilledeFerneyVoltaire

État civil

NAISSANCES

Février 2021 | AHAMADA Intissoir le 28/02 à Épagny Metz-Tessy.

Mars 2021 | ISLIY Adnane le 05/03 à Saint-Julienen-Genevois ; RASOLONDRAIBE Tiana le 05/03 à Annemasse ; BLE Zuri-Ann, Nour le 09/03 à Saint-Julien-en-Genevois ; GUEGUEN CUNETCHI Anastasiya, Nastia le 09/03 à Annemasse ; MAGNONI PAPANDREA Ella le 18/03 à Annemasse ; ZARATI Rayan, Mohamed, Habib le 18/03 à Saint-Julien-en-Genevois ; MOREL Henri, Nicolas, Leonid le 25/03 à Annemasse ; KEITA Thessa, Nina le 31/03 à Annemasse.

Avril 2021 | AMARI Lina le 09/04 à Contamine-sur-Arve ; SAHLI Massinissa le 14/04 à Saint-Julien-en-Genevois ; ZITOUNI Aicha le 16/04 à Saint-Julien-en-Genevois.

Mai 2021 | PASQUALE Paolo le 04/05 à Annemasse; EL HASSANAOUI Adam le 07/05 à Contamine-sur-Arve; GUEROUINE Lounis, Heddi le 07/05 à Saint-Julien-en-Genevois; GARIGLIO Elena le 09/05 à Saint-Julien-en-Genevois; GAYE Senna le 11/05 à Épagny Metz-Tessy; KHAN Elyana, Catherine le 11/05 à Épagny Metz-Tessy; LAZAR Aylane le 13/05 à Épagny Metz-Tessy; BALTCHA ADEYEMI Izïa, Rose le 17/05 à Annemasse; PIGNÉ Olivia, Aissata le 19/05 à Contamine-sur-Arve; VILLALOBOS RÉMY Noam le 22/05 à Saint-Julien-en-Genevois.

Juin 2021 | LOURENÇO Edan le 04/06 à Annemasse.

DÉCÈS

Avril 2021 | GAILLARD Maurice, Émile le 18/04; URBAN Boris le 18/04.

Juin 2021 | TISSOT Claude, André, Julien le 02/06; LONG Sophie le 07/06.

Numéros utiles

- ▶ Urgences
- Gendarmerie : 17 / 04 <u>50 40 59 30</u>
- Pompiers : 18 / 04 50 40 66 84
- SAMU, médecin de garde, urgence : 15
- Pharmacie de garde : 32 37
- ► Hôpitaux
- Centre hospitalier Alpes Léman Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
- Centre hospitalier Annecy Genevois Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
- Hôpital de la Tour-Meyrin : **0041 22 719 61 11**
- Hôpitaux universitaires de Genève : 0041 22 372 33 11

Brèves ville



OÙ TROUVER LE FERNEYMAG?

En raison de l'accentuation des difficultés de distribution du **FerneyMag** par la Poste, la municipalité a opté pour un nouveau mode de diffusion. La fréquence reste inchangée, c'est-à-dire en janvier, avril, juillet et octobre. Toutes les boîtes aux lettres sont normalement desservies. Si vous ne recevez pas le journal municipal, vous pouvez adresser vos réclamations au service communication:

service.communication@ferney-voltaire.fr ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera immédiatement réalisé et un

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

TRANQUILLITÉ VACANCES

exemplaire vous sera transmis.

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la gendarmerie ou à la police municipale de surveiller votre domicile dans le cadre du dispositif Tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie effectueront des patrouilles quotidiennes et vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effraction, cambriolages). Pour bénéficier de ce service, rendez-vous au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Informations : servicepublic.fr

ENQUÊTE SUR LA COMMUNICATION DE LA VILLE

Comment trouvez-vous l'information ? Quels réseaux sociaux utilisez-vous ? Êtes-vous satisfait de la communication de la Ville ?

Le service communication de la commune a besoin de vos retours!

Un questionnaire est disponible à l'accueil de la mairie, sur le site **www.ferney-voltaire.fr**, et peut être rempli à la Boussole (EVS), 11 rue de Genève.

22 www.ferney-voltaire.fr FerneyMag N°56 — 23





FERNEY-VOLTAIRE LIVRES EN LUMIÈRES

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 / 10H-18H AU CHÂTEAU DE VOLTAIRE

Village du livre et des éditeurs sous chapiteau chauffé. Rencontres, lectures, espace jeunesse.

